

Séance du 28 mars 2011

**Les Médecins de la Marine  
et la Faculté de Médecine de Montpellier**

**par le docteur André BORGOMANO  
conférencier invité**

---

**MOTS-CLÉS**

Médecins marine - XIX<sup>e</sup> siècle - Faculté de médecine.

**RÉSUMÉ**

Les médecins et les chirurgiens de la Marine et la Faculté de Montpellier ont eu des liens importants au XIX<sup>e</sup> siècle avec 1145 thèses soutenues sur les 8600 présentées. Plusieurs de ces chirurgiens et médecins étaient ou deviendront célèbres et plusieurs créeront ou occuperont des chaires à la Faculté.

Au XX<sup>e</sup> siècle c'est surtout l'accueil de l'École de Santé Navale et Coloniale de Bordeaux de 1940 à 1943 et l'inscription en première année de médecine, jusqu'en 1963 des futurs élèves de l'école qui préparaient le concours d'entrée à Toulon.

Parmi les anciens Navalais il faut citer le Professeur Henri Laborit (Largacil, Réanimation), Labusquière (lèpre), Brygoo (Muséum d'Histoire Naturelle) et Lapeyssonnie (méningite, choléra).

---

Les liens entre les médecins de la Marine et l'École de Médecine de Montpellier sont très anciens. Ils remontent vraisemblablement au XVIII<sup>e</sup> siècle dès la création des Écoles de médecine Navale de Rochefort en 1722, de Brest en 1731 et de Toulon en 1741, accolées à des Hôpitaux plus anciens et qui formèrent les médecins et chirurgiens de la Marine jusqu'à la Révolution. On y trouvait réunis : un hôpital propice à l'instruction, un enseignement fondé sur la pratique, un amphithéâtre pour les autopsies et dissections avec regroupement des médecins et des chirurgiens. Conception novatrice. Leur qualité était telle qu'elles eurent le droit de porter le titre de "Collège Royal de Médecine".

Par la Loi du 20 Prairial An XI (9 Juin 1802) Bonaparte refonde et réforme l'Université et réorganise l'enseignement médical. Rappelons que les Écoles de Médecine avaient été fermées par la Révolution "qui n'avait pas besoin de savants" et guillotiné Lavoisier.

Tous les doctorats abolis, tout le monde pouvait être Médecin. Malheureusement les armées en campagne, sans cesse au combat demandaient de vrais praticiens.

La Loi rétablit les Écoles : *Paris, Montpellier et Strasbourg*. Les Officiers de Santé feront trois ans d'études et ne pourront exercer qu'à la campagne. Ce sera quatre ans pour le Doctorat avec exercice en ville. Les médecins militaires pourront soutenir "*en raison de services rendus à la Nation et de leurs acquis antérieurs*" une

thèse après un stage raccourci et sans paiement de droits. Marins et Militaires vont largement en profiter puisque de 1802 à 1893 ce sont 1 145 “marins” dont 149 déjà décorés de la Légion d’Honneur et parmi eux 5 du grade d’Officier qui soutiendront une thèse à Montpellier. Il y eut plusieurs années où les marins représentaient le tiers des diplômés et en 1870 ils seront 43 sur 82 thèses soutenues. Autant sinon plus de “militaires” firent la même démarche

Entre 1802 et 1865 il y eut 604 chirurgiens pour seulement 2 médecins et 65 Officiers de santé.

### **Pourquoi un tel engouement ?**

Les Chirurgiens (assimilés aux Officiers de Santé), pourtant indispensables lors des combats, vivaient avec les matelots dans des conditions plutôt misérables, ce qui leur a permis d’exposer dans leurs thèses des problèmes très importants d’Hygiène Navale et générale. Seul le diplôme de Docteur en médecine pouvait leur donner accès au carré des Officiers. Il faut savoir que jusqu’ en 1836 dans la Marine et 1882 dans l’Armée de Terre, les Médecins, même titulaires du doctorat, étaient sous la coupe des Commissaires (Intendants) et n’avaient pas droit au port de l’épaulette et aux soldes afférentes, ce qui ne les incitait pas à faire une longue carrière militaire. Or le Médecin est l’homme cultivé car il est Bachelier, ce que ne sont pas les Officiers de Marine.

**Un rapide survol du contenu de ces thèses**, civiles ou militaires est loin d’être inintéressant.

Ce qui frappe c’est le français parfait, même pour les étrangers (415), de leur écriture qui ferait rougir les actuels agrégés de Lettres et donnerait des idées suicidaires aux nouveaux bacheliers. Le latin n’était plus la langue obligée même s’il le restait pour les épreuves de pathologie interne et externe et les thèses en latin deviendront exceptionnelles. Elles seront longtemps encore émaillées de longues citations en latin et / ou en grec, sans traduction, la thèse de Quoy (*Chirurgus Nauticus*) en latin – 1816 -bénéficiant, elle, de citations en français.

Nombreux étaient ceux qui avaient déjà un titre de docteur en médecine de leur pays mais ils venaient se faire consacrer dans la plus vieille Faculté du Monde.

On trouve un “Chirurgien – Major de Sa Majesté Britannique”, un ancien “Officier de Cavalerie de l’Armée Américaine”, un égyptien “Commandeur de l’Ordre d’Isabelle la Catholique”.

Les dédicaces sont source de curiosités. Elles évolueront avec les changements de régime mais aucune ne sera dédiée à l’Empereur. À ses Maréchaux, Généraux, Évêques : oui. Un audacieux l’a dédiée “*Au Christianisme*” ; un autre, assuré qu’on ne pourrait faire mieux, l’a tout simplement dédiée “*À Dieu*” ! Chose peut-être unique un troisième y fait une véritable déclaration d’amour à un ancien professeur de Collège.

Certains prénoms sont totalement inconnus de nos jours mais peut-être redeviendront-ils à la mode avec les nouveaux venus : Adéon, Alfrène, Almire, Amant, Amynthe, Euryale, Hermodon, Indative, Nolcourt, Osmin, Parville, Pompée, Pomponius, Porphyre, Scévole, Sucrion, Upsilon.

Il n’y a pas que les prénoms qui étonnent ; on relève de nombreux termes incompréhensibles sans la traduction, tels que : l’Alagmunie ou... absence de coït, l’Esquinancie ou... angine inflammatoire, l’Hémacélinose ou... Érysipèle des nouveaux-nés.

Certains sujets de thèse sont courts, expressifs ou curieux : Sur les Ongles, Les Sourcils, La Merde – Engrais à Toulon, L'Abus de l'Eau, Maladies qu'il est dangereux de guérir, Les Rapports morbides de l'Œil et de l'Utérus, Doit-on guérir les Fièvres Intermittantes dans tous les cas ? Une même personne pouvait soutenir à quelques jours d'intervalle une thèse pour le Doctorat en Médecine et une autre pour le Doctorat en Chirurgie.

Cette évocation de remarques générales ne serait pas complète sans proposer à la méditation quelques sentences, affirmations ou alexandrins qui émaillent les thèses et montrent que l'humour était toujours présent :

- 1802 : De mes ébats aussi j'ai tiré l'usufruit Mais grâce au vif argent, le virus est détruit. Il est aisé d'y reconnaître les ébats sexuels, le mercure et la syphilis.
- 1807 : On ne lave plus les Hôpitaux qui sont toujours d'une extrême propreté (!)
- 1845 : "Et monté jusqu'au faite, il aspire à descendre" Les souvenirs scolaires arrivent en foule et c'est la Scène I de l' Acte II de Cinna qui l'emporte. Mais à quoi est-il fait allusion ? Tout simplement au thermomètre qui, au Sénégal, après être "monté à 50° et plus" ne peut que descendre.
- 1852 : Plus curieuse est cette phrase "Nous comprenons maintenant que l'odeur d'une bougie éteinte ou d'un lys puisse faire avorter".
- 1872 : Une nouvelle réminiscence littéraire "l'eau potable doit être comme la femme de César : à l'abri de tout soupçon".

Un bref détour par les traitements va nous amener à la découverte de l'inventeur du "**Principe de Précaution**". Il a expérimenté dans sa chair à de très nombreuses reprises, les effets particulièrement nocifs de *la saignée*. C'est de **Louis XIV** qu'il s'agit, qui, par une *Ordonnance du 8 Mars 1712* a obligé les médecins à demander à leurs patients de fournir lors de la visite suivante un *certificat de confession*. Il faisait ainsi preuve d'une grande clairvoyance et prenait soin de ses sujets. Au troisième manquement les médecins étaient tout simplement rayés des listes du Doctorat et en conséquence définitivement interdits d'exercer dans tout le Royaume.

La saignée était en effet pratiquée pour toute affection, on saigne partout : les veines des mains et des pieds, les hémorroïdes, la vulve et le pénis...en érection ! En 1885 "la fumée de cigare dans l'anus" est prescrite pour les troubles menstruels !

**Revenons à nos marins** : le Médecin Général Dulieu écrivait à propos de leurs thèses : "*Elles sont une source d'information d'une richesse insoupçonnée, contribuant à l'histoire de la Pathologie Exotique d'autant plus qu'il s'agit d'observations vécutées, prises sur le vif*".

Ils avaient tous une grande et longue expérience de leur métier et la formulation classique "Inaugurale", si elle était employée, n'en avait que le nom.

Évoquons quelques unes de ces figures : la plus ancienne est *J.P. Repey* qui, dans sa thèse de 1807, fera une remarquable description de la Fièvre Jaune et en précisera la non contagiosité ; *J.R.C. Quoy*, qui sera Inspecteur Général du Service de Santé, a fait deux circumnavigations, l'une avec Dumont d'Urville, l'autre avec Freycinet ; *Amédée Lefevre* (thèse 1827) identifiera *le saturnisme* à l'origine de la plupart des "*coliques sèches*". Les marins soutiendront 17 thèses sur ce sujet et ils ne seront pas les seuls. *Gélineau* (thèse 1858) découvrira *la narcolepsie* ; *Toye* (thèse 1864) présentera l'art médico-chirurgical chez les Chinois.

Les sujets reflètent les principales préoccupations de ces praticiens embarqués, les maladies auxquelles ils étaient confrontés en permanence et les maladies nouvelles qu'ils découvraient lors de leurs voyages.

Ils sont d'une grande diversité, on y relève "les morts subites", la Chirurgie de guerre, le Typhus, la Typhoïde, l'Hépatite, les Coliques sèches, le Choléra-morbus (21), les Dysenteries (39), la Fièvre Jaune (34), les Fièvres Intermittentes (Paludisme -50), le Scorbut (26). C'est dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que le Médecin écossais Lind fait une démonstration très rigoureuse de la prévention du scorbut (mot danois, *scorbeck*, signifiant "ulcère de la bouche") par l'absorption de jus de citron. La Marine anglaise l'a aussitôt adopté, en faisant quasiment un secret d'État, aussi n'a-t-elle plus eu de scorbut à bord. Cela n'a pas été le cas de la Marine française dont les équipages pouvaient être atteints jusqu'à 75%, ce qui était loin de faciliter les manœuvres. On le comprend aisément à la lecture des descriptions de la symptomatologie, presque cauchemardesque. Pourtant, dans plusieurs thèses il était fait allusion "aux fruits, aux légumes frais", les citrons étaient également citées mais aucune expérimentation semblable à celle de Lind ne fut réalisée en France apportant une éclatante démonstration de l'efficacité protectrice du jus de citron.

Le scorbut pouvait même être "contagieux et héréditaire"!

Ils réalisaient également ce qu'ils appelaient des "*Topographie physique et médicale de ...*" ville ou région qui recensaient populations, plantes alimentaires, médicinales et autres faunes, sols, minéraux, hydrologie, météorologie (pluie, vents), maladies etc... C'était une photographie générale à un moment précis.

L'Hygiène Navale, l'Hygiène des Cantonnements et l'Hygiène tout court ont fait l'objet de 59 thèses.

Le fond des navires, appelé "le marais nautique", contenait de l'eau stagnante qui créait de l'humidité laquelle faisait rapidement fermenter et pourrir tous les vivres qui y étaient entreposés ainsi voués à la destruction.

De plus l'air de ces cales était toxique en raison de l'absence de ventilation. On y trouvait du gaz carbonique, de l'anhydride sulfureux, des vapeurs toxiques dues à la cuisson au bois ou au charbon ou à la combustion de la poudre à canon lors des combats, de l'ammoniac dû à la fermentation ainsi que de l'acide muriatique.

Les dortoirs étaient très humides par l'air venu du marais nautique et par l'apport d'humidité par les marins eux-mêmes, porteurs de linge mouillé d'eau salée, de transpiration et de crasse.

Ils constatent que la ration d'eau quotidienne est insuffisante pour compenser les pertes hydriques, ce qui sera encore plus sensible dans les chaufferies des bateaux à vapeur et en métal surtout dans les régions chaudes.

Les médecins ont longuement insisté sur la désinfection des navires et la dératisation.

Ils s'élèveront également contre certaines punitions qui vont probablement au-delà du but recherché par le Commandement puisqu'elles peuvent entraîner la mort des punis.

Pour la prison et le cachot c'était le marais, dont nous avons évoqué l'atmosphère hautement toxique, où les punis pouvaient à peine se tenir à genoux. Les gaz sus-cités, l'humidité, le froid entraînaient des affections pulmonaires, des intoxications quelquefois mortelles.

Les punitions dans les haubans et les enfléchures n'étaient pas moins redoutables en raison du vent, du froid et des chutes sur le pont dues au sommeil avec les conséquences prévisibles ; les affections O.R.L., ophtalmiques ou pulmonaires étant un moindre mal.

Quelle peut être l'utilité de "la cale" dont les rescapés devaient être rares ? En effet le puni était hissé en haut d'une vergue et, lesté de 50 kg, lâché brutalement en mer d'une hauteur pouvant largement dépasser 10 mètres. Il descendait rapidement et profondément, traîné par le bateau. Sorti de l'eau la punition se répétait plusieurs fois, quant à la noyade elle ne semblait pas émouvoir le Commandement.

Une affection qui n'a rien à voir avec les punitions, imprévisible, mortelle, la "calenture" : dans les régions tropicales, sous l'influence des fortes chaleurs, le marin pris d'une impulsion irrépessible se précipitait à la mer, sans aucun prodrome.

Des médecins se sont élevés contre le "Torpilleur", à vapeur et en métal, dénonçant une dégradation des conditions de vie du matelot en raison de l'augmentation de la température due à la coque en fer et à l'absence de ventilation ainsi que des trépidations et du bruit permanents causés par le moteur, ce qui n'existait pas dans les bateaux en bois et à voile.

Ils ont aussi relevé des anomalies flagrantes dans certains cantonnements : proximité des écuries, des abattoirs ou de cimetières, absence d'égouts, emplacements en position basse quelque fois près de marécages, parc à bestiaux. Ils démontrent que le volume d'air par personne, comme sur les bateaux, est inférieur à la réglementation. Ils proposent que les draps soient changés tous les 15 jours et non tous les 20 jours.

Leur contribution à l'amélioration de la vie à bord ou à terre a été très importante même si les effets n'en sont apparus qu'avec beaucoup de retard. Le silence et l'immobilité de leur hiérarchie les a entraînés à manifester publiquement leur humeur, non sans humour, signe d'une belle indépendance d'esprit qui se perpétuera. Finalement il fallait beaucoup de courage à ces Chirurgiens et Médecins embarqués pour vivre dans de telles conditions et, semble-t-il, en l'absence de quelque considération. Outre les soutenances de thèses les liens des Médecins de la Marine et de la Faculté se sont matérialisés par la présence d'anciens marins comme Professeurs.

Le plus ancien fut **Dubrueil** Joseph, Marie (son nom d'origine est Dubruel) qui, après avoir été Professeur aux Écoles de Médecine Navale de Rochefort et de Toulon, fut désigné comme Professeur à Montpellier où il occupa la première Chaire d'Anatomie en 1824.

En 1832 il est élu Doyen mais démissionne en 1836. Il soutient la démarche de Laënnec, vivement combattu, qui vient de découvrir l'auscultation et lui-même décrit le bruit de soufflet de l'anévrysme de l'aorte descendante. Il est habile chirurgien et spécialisé en chirurgie abdominale et nerveuse. Il s'intéresse à la paléontologie.

**Fonssagrives** Jean-Baptiste, marin pendant plus de 20 ans, Professeur à l'École de Brest obtiendra sans concours la Chaire d'Hygiène en raison de ses compétences. Il occupera ensuite la Chaire de Matière Médicale et de Thérapeutique. Ses Traités, monumentaux, de Matière Médicale, d'Hygiène Navale, d'Hygiène Générale, d'Hygiène des Enfants, font autorité. Il est pédiatre, pharmacologue, étudie l'action des médicaments sur l'organisme, la tuberculose, les intoxications, la diététique, la pathologie exotique.

Il invente, avec Du Moncel et Ruhmkorf, un “organoscope photo-électrique par induction” pour “l'éclairage des cavités organiques” qui n'est autre qu'un endoscope. Il identifiera le “rôle caverneux” dans la pneumonie. Il préconise la vaccination antivariolique des enfants ; il a une grande activité journalistique et sera le cofondateur de l'importante revue médicale “Les Archives de Médecine Navale”. Son œuvre est immense et a fait l'objet de centaines de publications. Il est aussi fabuliste sous un nom d'emprunt : Victor Müller. Avec eux il faut citer, comme Agrégés, **Saurel Louis** (Thèse 1851) qui sera marin de 1843 à 1853. À Montpellier il exercera Chirurgie, Urologie, Obstétrique, Ophtalmologie et Dermato-Vénérologie. Il écrira un Traité de Chirurgie Navale de guerre. **Chrestien André**, autre Agrégé, marin de 1829 à 1835, esprit exalté, de caractère difficile ; **Pourché François** et **Maurel Émile**. **En 1863 il n'y a plus de thèses de marins**. Pourquoi ?

Les besoins importants de Médecins pour les Colonies vont entraîner la création en 1890 à Bordeaux, érigée en Faculté en 1874, de l'École Principale du Service de Santé de la Marine et des Colonies. Montpellier était candidate mais surenchère financière et décision politique ont fait désigner Bordeaux et le port de Palavas ne pouvait rivaliser avec celui de Bordeaux !

Les trois Écoles de Brest, Rochefort et Toulon deviennent alors “Écoles Annexes” et préparent au concours d'entrée à l'École de Bordeaux désormais connue sous le nom “d'École de Santé Navale”. L'entrée se fait en deuxième année et les élèves de Toulon prendront leurs quatre premières inscriptions à Montpellier (Marseille n'était pas encore Faculté).

Les Professeurs se rendent à Toulon pour faire passer les examens. Outre ce lien qui durera jusqu'en 1963, date de fermeture des Écoles Annexes, Joseph, Maurice **Dejean** (Promotion 1909) sera Professeur d'Ophtalmologie (son fils aura la Chaire d'O.R.L.).

De nombreux médecins de la Marine ayant soutenu une thèse à Montpellier ont eu une carrière étonnante : Bayol qui sera Gouverneur des Colonies, Coustan (natif de Montpellier) dont une anophèle porte le nom, Griffon du Bellay qui explorera le Gabon et sera le premier à donner une description complète de la maladie du Sommeil, Hyades, Jossand Sidney, Joubert, Lallemand, Le Scour, Lesson P.A., Quéau, Quoy déjà cité, Touchard, Triaud.

Depuis très longtemps les Médecins et Chirurgiens étaient “missionnés” par le Muséum d'Histoire Naturelle auquel ils envoyaient au fur et à mesure, durant leurs longs périples, les résultats de leurs recherches et de leurs découvertes dans les domaines les plus variés. C'est ainsi que de nombreux végétaux, minéraux, animaux terrestres et aquatiques portent leur nom.

Outre la Botanique, la Minéralogie et la Zoologie ils faisaient de l'Ethnologie, de la Paléontologie, de l'Hydrologie, de la Météorologie.

Ils exploreront des pays inconnus (l'Amazonie, l'Afrique Centrale ...) et certains y seront assassinés. Le danger ne venait pas seulement des tribus puisque 22 Médecins et Pharmaciens mourront, dans le seul Sénégal, lors de l'épidémie de Fièvre Jaune de 1878 et leurs noms, dont celui de Bourgarel (Thèses 1858 et 1866 !) sont inscrits sur une stèle à Gorée (Sénégal).

Ils amasseront et adresseront au Muséum un nombre considérable d'informations de grande valeur et enrichiront de nombreux Jardins des Plantes en espèces nouvelles.

### Les Années 40

L'École de Santé Navale et Coloniale, Bordeaux se trouvant en "zone occupée", ne pouvait, de même que les autres Écoles Militaires, rester sous la coupe de l'occupant.

Après l'immersion du drapeau dans la Gironde, retour à Bordeaux de la seule promotion de Médecins et Pharmaciens, celle entrée en 1939, qui n'a pas participé à la guerre. Les autres "*Navalais*", ainsi appelait-on familièrement les élèves de l'École, étaient partis sur le front dans des régiments Coloniaux ou sur des bateaux et quelques uns ne reviendront pas, morts ou prisonniers. Les autres rejoindront Montpellier durant l'été.

Ceux de la promotion 1939 prennent un train spécial en direction de l'Est. Ce train aurait pu s'arrêter à Toulouse (Faculté) ou poursuivre jusqu'à Marseille (Faculté).

Est-ce pour racheter la non-désignation de Montpellier en 1890 qu'il arrive, dans une complète désorganisation, le vendredi 28 Juin 1940 en gare de Montpellier, après un long arrêt en gare de Sète pour passer de la traction électrique à la traction à vapeur ? Les autorités préfectorales, militaires et universitaires vont rapidement trouver des solutions.

Les élèves seront logés, en attendant de rejoindre le Pavillon Colonial de LA Cité Universitaire, au Lycée de Jeunes Filles, à l'Enclos Saint François, à la Caserne de Lauwe et au Sanatorium Bon Accueil (pour femmes), qui deviendra la Clinique Lavalette, où ils recevront en guise de verres, les crachoirs paraffinés destinés aux tuberculeux !

Fin décembre 1942 ils sont "priés" par l'occupant de quitter rapidement la Cité U pour l'Asile d'Aliénés de Font d'Aurelle. Remarques amusantes en ces temps tristounets : à Bordeaux l'École occupait un ancien Asile d'Aliénés. Elle a quitté la ville où se trouvent

les Trois Grâces sur la Place de la Bourse (bronze de Visconti – 1865) par la Gare Saint Jean pour arriver à la Gare (Saint Roch) et retrouver les Trois Grâces (marbre de Carrare de d'Antoine -1767) Place de la Comédie et l'Hôpital Saint Charles a remplacé l'Hôpital Saint André. Les locaux de Bordeaux avaient été un ancien Séminaire en 1821, comme la caserne de Lauwe le fût lors de sa construction en 1870. Étranges coïncidences !

### La vie des Navalais à Montpellier

C'est, quantitativement, la valeur d'une Faculté de Médecine qui est arrivée en Juin 1940 avec ses Externes et Internes des Hôpitaux, les problèmes de locaux, de stages hospitaliers, d'examens, de soutenances de thèses qui ont été résolus avec célérité et efficacité malgré une certaine incompréhension de quelques professeurs. Depuis près d'un mois les élèves n'avaient plus de cours ni de livres et étaient ballotés d'un bateau à un autre.

Les Navalais se sont rapidement adaptés – qualité indispensable pour la suite de leur carrière – et ont su trouver leur place tant à la Faculté que dans la Cité, cité à taille humaine. Le matin c'est le réveil musculaire pour tous, que venait souvent refroidir en hiver, mistralou tramontane. À midi, ils se retrouvaient au restaurant de la Cité U pour un repas peu calorique. Dans les villes où existent des Écoles d'Officiers ceux-ci sont l'objet de toutes les attentions... des demoiselles, le "prestige

de l'uniforme"! La Faculté a dû instaurer un contrôle des cartes des étudiantes pour vérifier qu'elles étaient bien en Médecine ! Quelques idylles se sont terminées par un mariage.

On peut rappeler une particularité montpelliéraine : les élèves-infirmières qui, dans les Hôpitaux, portaient un uniforme étaient appelées "mercuzotes". Ce n'était pas un sobriquet mais l'appellation dérivait du nom de la fondatrice de l'École d'Infirmières en 1925 : Marie Mercuzot.

Le Sport, l'adage de Juvénal "*mens sana in corpore sano*", était parfaitement appliqué à l'École où le Rugby était le *sport -roi*. L'équipe, engagée dans plusieurs Championnats (Marine, Universitaire, Grandes Écoles) a remporté de nombreux titres et rencontré toutes les grandes et moins grandes équipes de Carcassonne à Nice. Elle appréciait tout particulièrement les rencontres dans les villages autour de Montpellier où la chère était bonne et la boisson abondante à tel point qu'elle a failli "sombrier dans le rosé" à Cazouls lez Béziers.

Un sport plus dangereux fut également pratiqué : la résistance à l'occupant.

Dés le mois de Décembre 1942 plusieurs élèves sont entrés dans le Réseau R 3 de l'Armée Secrète. Il sera démantelé fin 1943 mais les Navalais passeront au travers car partis pour Bordeaux, l'Afrique du Nord ou l'Allemagne.

En effet ils participeront à la Relève Médicale en Allemagne qu'il ne faut pas confondre avec la *relève des prisonniers*. Il s'agissait d'aller relever nominativement un médecin civil fait prisonnier en 1940. Et curieusement les Médecins releveurs partiront en uniforme, képi amarante à fond noir (de la Coloniale) avec pour certains des décorations récemment gagnées au combat !

Trois élèves sont décédés durant ces 3 années : l'un dans un accident de Tramway (ligne bleue), fréquents si l'on en croit la presse, un autre noyé dans l'Yonne et le dernier très vraisemblablement de mort naturelle sur la commune de Vailhauquès. J'ai découvert une stèle érigée en souvenir en 1944 et l'ai restaurée car particulièrement abîmée.

Le passage de l'E.S.N. à Montpellier aura laissé des traces :

- à la *Cité Universitaire*, le mât des couleurs réhabilité sur lequel sera apposé en Septembre 2008 une plaque rappelant la présence de l'École de 1940 à 1943 ;
- à la *Faculté de Médecine* où sont inscrits, sur la plaque des "Morts pour la France" les noms de 9 Navalais ayant étudié à Montpellier. Nombre de diplômés de Montpellier mériteraient d'être cités et au milieu d'une foule d'anonymes retenons R. *Labusquière*, dont l'Institut de Médecine Tropicale de Bordeaux porte le nom, pour sa lutte contre la Lèpre, *Brygoo*, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, collaborateur du Professeur *Harant* et surtout *Henri Laborit*, Chirurgien de la Marine, qui, par ses découvertes a eu un impact mondial en Chirurgie, en médecine de l'avant et en médecine d'urgence. C'est lui en effet qui est l'inventeur de l'*Hibernation artificielle*, de l'anesthésie -réanimation moderne, du traitement du "choc" et de l'utilisation du Largactil.

D'autres ont travaillé sur les sous-marins, les mélanges gazeux pour la plongée, les cabines d'avions sub et super soniques civils et militaires et les fusées habitées.

Le Docteur *L. Lapeyssonnie*, de Montpellier, Médecin Colonial, était LE spécialiste mondial de la lutte contre la Méningite et le Choléra.



La lutte contre la Maladie du Sommeil qui décimait des tribus entières menacées de disparition doit beaucoup au Docteur *Eugène Jamot*, Médecin Colonial, diplômé de la Faculté de Montpellier en 1908, seul médecin français ayant un monument en Afrique.

En Septembre 1943, la France étant “unifiée”, l'École n'avait plus de raison de rester à Montpellier ce que déplore le chroniqueur du “*Petit Méridional*” du 9 Septembre : **“l'École de Santé Navale quitte Montpellier : À la suite des évènements de Juin 1940,**

*l'École de Santé de la Marine de Bordeaux avait trouvé refuge à Montpellier. La présence de cette école de très haute tenue et dont les élèves se distinguaient à tous les concours scolaires, avait grandement contribué dans ces années de détresse à conserver à notre Faculté son lustre passé. Aussi est-ce avec regret que nous apprenons le retour de Santé Navale à Bordeaux. Cet événement nous peine doublement. En lui-même d'abord. Les “Navalais” apportaient à notre université un élément de quantité et de qualité qui lui fera désormais défaut. La présence de ces étudiants avait donné naissance à un esprit d'émulation, qui, aux dires des professeurs, était pour tous des plus profitable. D'autre part, ces élèves, sélectionnés après un concours difficile et représentant une véritable élite, venaient de tous les points du territoire et étaient destinés à servir dans tous les coins de l'Empire.*

*Il était particulièrement précieux pour notre antique Faculté de Médecine d'être appelée à leur dispenser notre enseignement...”*

Dernière précision, l'École de Santé Navale qui, en 120 ans, a formé près de 9 000 Médecins et Pharmaciens ferme ses portes au mois de Juin 2011 dans le plan de restructuration de l'Armée.